

n°2 - été 2022

L'HERBER & vous

ÊTRE SENIOR(E) À L'HERBERGEMENT

DOSSIER p.26



ON VOUS EXPLIQUE

p.9

Zoom sur le Budget 2022

C'EST DANS L'HER

p.12

L'accueil de familles
ukrainiennes à
L'Herbergement

UN INSTANT AVEC

p.22

Christophe SIRET,
Responsable du
Service Technique



commune de
L'HERBERGEMENT

SOM MAI RE

On vous explique

4

C'est dans l'her'

12

Un instant avec...

22

Lumière sur...

26

Les news de Terres
de Montaigu

34

Vie économique

38

En images

41

Agenda

47

VOUS SOUHAITEZ
RECEVOIR LE MAGAZINE
OU LA NEWSLETTER PAR
MAIL ?

C'est très simple : rendez-vous sur
www.lherbergement.fr et cliquez
sur « **je m'inscris** » en bas de page.

BULLETIN MUNICIPAL DE L'HERBERGEMENT

Mairie de L'HERBERGEMENT
21 place de l'église - 85260 L'HERBERGEMENT
Tél : 02.51.42.81.74
Email : mairie@lherbergement.fr
site : www.lherbergement.fr

Directeur de publication : Anne BOISTEAU-PAYEN

Rédacteur en chef : Jean-Michel SOULARD

Création et mise en page : Agence Kiwily

Magazine distribué gratuitement - Tirage : 1650 exemplaires.
Imprimé à partir d'encre végétales, sur papier PEFC.

Crédits photos : Mairie de L'Herbergement, Terres de
Montaigu, Adobe Stock



**TOUJOURS
MIEUX VOUS
INFORMER**

Un magazine semestriel

« Être encore plus proche de vous et vous apporter l'information municipale qui vous permet de suivre l'actualité et la vie de notre commune », tel est l'un des objectifs de vos élus. Nous espérons que ce deuxième numéro de « L'HERBER' & Vous » répondra ainsi pleinement à vos attentes. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et suggestions d'amélioration, tant sur la forme que sur le contenu. Si vous souhaitez voir apparaître de nouvelles rubriques, dites-le-nous également.

... et une newsletter à la rentrée.

Afin de compléter le magazine municipal, la réalisation d'une newsletter est en cours d'élaboration pour une parution intermédiaire, à compter de la rentrée.

Sous un format plus réduit, cette newsletter relatera ainsi une information plus immédiate sur ce qu'il s'est passé les quelques semaines passées et les événements proches à venir.

Son mode de distribution reste encore à définir précisément, mais vous aurez la possibilité, en 2 clics, de la recevoir de façon numérique.

« **Un magazine, une newsletter, un site internet ainsi qu'une page Facebook et Instagram. Autant de canaux à votre disposition pour vivre L'Herber !** »

Jean-Michel Soulard, élu délégué à la Communication.



Pour ce nouveau numéro de L'Herber & Vous, nous avons souhaité mettre en avant nos seniors et notre service technique.

ÉDITO

Vive les seniors !

Après les 2 années de COVID que nous venons de passer et les restrictions importantes que nous avons subies en termes de relations humaines, il nous semblait important de mettre en lumière nos seniors à travers les activités proposées sur notre commune notamment. Les seniors ont été les premières victimes de cette pandémie à bien des égards. En effet, outre l'aspect sanitaire, ils ont dû faire face pour nombre d'entre eux à la solitude et l'isolement. Les activités ont été arrêtées brutalement et sans perspective de réouverture !

Aujourd'hui être senior, c'est continuer d'être actif, mais quand on veut, et au rythme que l'on veut !

Sur notre territoire, et sur notre commune en particulier, de nombreuses activités sont proposées aux seniors. Ils peuvent être simples adhérents pour profiter des activités, bénévoles ou bien bénéficiaires de services. A travers les pages de notre dossier vous allez pouvoir avoir un bel aperçu de ce que l'on propose.

Aujourd'hui les seniors sont très actifs et présents dans nombre de nos associations. Ils sont indispensables à nos associations et sont notre mémoire, notre socle, notre gage de bon sens dans une société qui oublie trop vite et qui regarde devant en ne s'appuyant pas toujours sur le passé !

Alors focus sur eux ! Vous pourrez découvrir ou redécouvrir tout ce qui est proposé en termes d'activité et retrouver des témoignages de personnes engagées ou tout simplement de personnes profitant de l'activité.

Merci au service technique !

Et puis vous pourrez découvrir ou redécouvrir notre service technique. C'est un service fort de 8 agents avec à la tête Christophe SIRET. Vous les avez forcément croisés à un moment ou à un autre dans notre commune au détour d'un espace vert, d'une salle communale ou encore d'un entretien de voirie.

Ils fonctionnent souvent par binôme. Ils effectuent les travaux que les élus ont prévus en fonction des saisons, des priorités et des urgences du moment et enfin des projets votés.

Une belle équipe efficace et disponible.

Bel été à tous, et bonne lecture.

La Maire, Anne Boisteau-Payen.



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi : 14h30 / 17h30
Mardi : 9h / 12h15 et 14h30 / 17h30
Mercredi : 9h / 12h15 et 14h30 / 17h30
Jeudi : 9h / 12h15 fermé l'après-midi
Vendredi : 9h / 12h15 et 14h30 / 17h30
Samedi : 9h / 12h
**La mairie sera fermée
le samedi 13 août.
Du 8 au 26 août,
fermeture à 16h15
au lieu de 17h30.**

PERMANENCES SERVICE URBANISME

Lundi : 14h30 à 17h30
Mercredi : 9h à 12h15
Vendredi : 9h à 12h15
et 14h30 à 17h30

Vous pouvez également
adresser un mail
à l'adresse suivante :
urbanisme@lherbergement.fr

ON VOUS EXPLIQUE



De nouveaux aménagements de voirie pour sécuriser les usagers et embellir le centre bourg

Place du Marché et Rue Jean Yole

Depuis la mise en service d'Her'de Sports, **le sens de circulation autour de la salle a été modifié.** Un sens unique a été instauré afin de faire le tour de la salle de sports dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

Pour sécuriser la circulation, **la sortie de la Place du Marché vers la rue Jean Yole se fait à sens unique.**

Rue Jean Yole, un **CHAUCIDOU** a également été mis en place avec des voies cyclables franchissables ainsi qu'une **écluse** (rétrécissement de la voie) afin de faire ralentir les véhicules et de favoriser l'utilisation du vélo.



Sens unique de circulation

Pour la rue principale, la commune étudie un aménagement **provisoire** car tant que les réseaux d'assainissement (actuellement en réseau unitaire) ne sont pas renouvelés en **sous-sol**, un aménagement définitif **en surface** ne peut être réalisé. Un aménagement en CHAUCIDOU est donc envisagé comprenant deux voies cyclables

franchissables, ainsi que d'autres aménagements, notamment une écluse pour faire ralentir les automobilistes.

Cet aménagement sera situé entre les deux ronds-points avec une zone 30 en centre bourg. Cette rue étant départementale, nous travaillons conjointement avec l'ARD (Agence Routière Départementale) pour réaliser cet aménagement.



Écluse et chaucidou rue Jean Yole

LE CHAUCIDOU, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le CHAUCIDOU (Chaussée à Circulation Douce) est un aménagement routier spécifique. Il est composé de trois voies de circulation dont deux principalement destinées aux cyclistes, bien que les automobiles puissent les emprunter. Avantages : une diminution de la vitesse des automobilistes et une mise en sécurité des cyclistes.

Aménagement de la Place de l'église

Ces derniers mois, une réflexion a été menée afin d'aménager les abords du parvis de l'église, avec plusieurs objectifs :

- Embellir le parvis de l'Église et de ses abords afin d'avoir un ensemble cohérent avec les aménagements des abords de la Mairie,
- Participer à la mise en valeur de nos espaces piétonniers et de notre patrimoine architectural (Église),
- Contribuer à la demande importante, issue de la consultation citoyenne, d'avoir plus d'espaces verts et de plantations,
- Maintenir un minimum de stationnements dont ceux nécessaires à l'accès des personnes à mobilité réduite.

Le projet a été travaillé en commission. Les riverains et utilisateurs du parvis ont été consultés (réunion du 15/06) et le Conseil Municipal a approuvé le projet lors de sa réunion du 30 juin. La mise en place progressive des aménagements définitifs sera réalisée au cours du 2^{ème} semestre 2022.



L'aménagement des abords du parvis de l'église... un travail de concertation et d'échanges nécessaire et indispensable qui a permis de trouver une solution partagée.

Laurent GESNEL,
Adjoint à l'environnement.

1 - Décalage des gabions de pierres pour faciliter la circulation des piétons et poussettes et permettre la création d'une place dépose-minute

2 - Matérialisation du parvis de l'église

3 - Création de 6 places de stationnement ordinaires, 1 place pour personne en situation de handicap (place dont l'accessibilité sera renforcée) et 3 places en dépose-minutes (pour permettre aux personnes âgées d'être déposées en toute sécurité en cœur de bourg)

4 - Mise en valeur paysagère de la fontaine

Pierre Monnereau

5 - Jardinières de 1,50m de hauteur permettant une bonne visibilité lors des manœuvres des véhicules

6 - Déplacement de l'olivier

7 - Accès réservé "Pompiers" et "convoyeurs de fonds"



Zoom sur les bâtiments communaux

Les travaux de rénovation énergétique sont terminés Salle de la Clairière.

L'isolation du plafond a été refaite, les anciennes ouvertures ont été remplacées, ainsi que les éclairages et le sol. Un nouveau système de chauffage a également été mis en place.

La Salle de la Clairière est de nouveau disponible à la location. Associations et particuliers herbergementaux, profitez de cet espace rénové pour vos rassemblements familiaux et vos manifestations !

Renseignements et tarifs disponibles sur le site internet www.lherbergement.fr (rubrique MES SERVICES ET DEMARCHES/ Salles communales).

La Mairie bénéficie également de travaux de rénovation. Le système de chauffage est entièrement revu, l'isolation refaite ainsi que le sol et les peintures. Des protections solaires seront prochainement installées au niveau de la verrière. Les travaux sont toujours en cours et permettront d'accueillir le public dans les meilleures conditions.



Pour ces bâtiments, nous bénéficions d'une aide financière de l'état dans le cadre de France Relance.

Pour la Salle de la Clairière : aide de 67 033 € pour un montant total de travaux de 122 920 € HT.

Pour la Mairie : aide de 88 591 € pour un montant total des travaux de 111 030 € HT.



| L'espace Saint Georges interdit au public

L'espace Saint Georges regroupe la bibliothèque, les bureaux de Familles Rurales, les terrains de jeux de boules en bois ainsi que les espaces de stockage de matériel de différentes associations : l'APH (Fête de la Renaissance), le comité des fêtes, l'Amicale laïque, l'OGECE, la troupe de théâtre des Nouveaux Nés et le moto club les Ornis.

Le bâtiment date des années 1960. Ancienne usine de chaussons Bouyer (que les natifs de L'Herbergement ont bien connu), le bâtiment a été racheté par la commune en 2002 à l'euro symbolique et a peu à peu été mis à disposition des associations.

Malheureusement, une partie de la toiture du bâtiment menace de s'effondrer en raison de sa vétusté. En raison du danger imminent, l'accès à cet espace est strictement interdit jusqu'à nouvel ordre.

Les bureaux de Familles Rurales ont été transférés aux Ateliers Musique dont les locaux ne sont pas impactés par l'effondrement de la toiture.

Les usagers de la Bibliothèque peuvent se rendre dans les autres bibliothèques du réseau intercommunal (Montréverd, Rocheservière, St Philbert de Bouaine) pour les prêts et retours d'ouvrages.



| Renforcer la protection des habitants

Envie de partir en vacances plus sereinement ? Bénéficiez de l'opération tranquillité vacances, un service gratuit assuré par la police municipale intercommunale, en étroite collaboration avec la Gendarmerie.

Sur simple inscription, ce service de sécurisation assure le passage régulier d'une patrouille de police à votre domicile, pendant une absence de longue durée. A chaque passage, la police vous informe par SMS et vous prévient en cas d'anomalie constatée.

Ce service gratuit est disponible toute l'année. Inscription via Mon Espace en Ligne ou depuis le site internet de votre commune.



Vidéoprotection : Protéger les biens et les personnes

En 2021, les élus de Terres de Montaigu ont adopté le projet de vidéoprotection, dans le but de renforcer les actions en faveur de la protection des biens et des personnes.

Prochainement, les caméras seront déployées dans les centre-bourgs des communes.

Placées dans un périmètre bien défini, les caméras seront orientées uniquement vers la voie publique.

Les images ne seront consultées que dans le cadre d'une enquête, par la Police municipale intercommunale ou la Gendarmerie Nationale.

3 caméras seront ainsi installées à L'Herbergement : Place de l'Église, place du Marché et Rue Georges Clemenceau.

L'objectif est de protéger les usagers dans les lieux publics et non de protéger les lieux privés. La vidéoprotection n'est pas de la vidéosurveillance. Il existe une réelle différence entre ces deux termes, en effet la vidéosurveillance signifie la surveillance d'un lieu privé tandis que la vidéoprotection correspond à la surveillance de lieux publics.

VIDÉOPROTECTION

QU'EST CE QUE C'EST ?

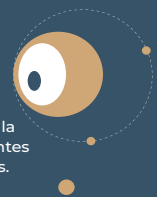
Système d'enregistrement d'images prises sur la voie publique, dans le but de prévenir les atteintes à la sécurité des personnes et des biens publics.

LE COÛT

- Terres de Montaigu finance le matériel (caméras, enregistreurs, système d'exploitation), l'installation et la maintenance.
- La commune finance les aménagements intérieurs et extérieurs.

LES OBJECTIFS

- Prévenir et dissuader les actes de délinquance
- Protéger la population
- Renforcer la sécurité de la commune



Ma Sécurité : l'application mobile qui vous protège

Le ministère de l'Intérieur a lancé l'application « Ma Sécurité » qui permet à la population de bénéficier de téléservices et de contacter en direct un policier via un tchat.

Une application dédiée à votre sécurité

L'application mobile « Ma Sécurité » est le guichet unique « tout-en-un » simplifiant l'accès à l'information, aux services de police et aux démarches en ligne par une recherche simplifiée au maximum. Tchat 24h/24 avec des policiers, signalements, écoute et accompagnement des victimes, cette interface a également vocation à proposer à la population des conseils et informations pratiques, des actualités et des téléservices relatifs à la sécurité publique dans un même espace numérique.

Un contenu sur-mesure est proposé selon ses centres d'intérêts et sa situation géographique, ce qui permet un flux d'informations pertinent pour l'utilisateur.

Violences conjugales : un enjeu prioritaire

Dans le cadre de la lutte contre les violences conjugales, cette application permet une prise en charge discrète et personnalisée par des policiers spécifiquement formés qui écoutent et orientent les victimes en les accompagnant de manière anonyme. Il est possible de procéder à une plainte en ligne, ce qui limite les déplacements au commissariat, un pas souvent difficile à franchir pour les victimes. Des numéros d'urgence sont également accessibles en un clic pour répondre au plus vite à une situation de crise.

Des informations en temps réel

Opérations de police en cours, accidents de la route, alertes sont notifiés en temps réel. L'application est dotée d'une rubrique actualités, au niveau national et local, entièrement personnalisable selon les centres d'intérêts de l'utilisateur et adaptée à sa situation géographique.

Budgets 2022

Subventions votées aux associations pour l'année 2022

suite à la réunion du Conseil Municipal du 24/02/2022

NOM DE L'ASSOCIATION	MONTANT DE LA SUBVENTION	NOM DE L'ASSOCIATION	MONTANT DE LA SUBVENTION
ASSOCIATIONS SPORTIVES		ASSOCIATION FAMILLES RURALES	
SMASH BASKET	3 190 €	FAMILLES RURALES / LES P'TITS SPORTIFS	740 €
SMS FOOTBALL	2 610 €	FAMILLES RURALES / RESTAURANT SCOLAIRE	46 639.18 €
SMASH TENNIS	1 000 €	FAMILLES RURALES / EVEIL ARTISTIQUE	2 900 €
ASTTH	1 750 €	FAMILLES RURALES / SERVICE GENERAL	21 986 €
TAEKWONDO	740 €	A.I.F.R. Dispositif Argent de Poche	1 500 €
SMS VELO	165 €	ASSOCIATIONS en LIEN AVEC LA PETITE ENFANCE ET L'ENFANCE	
MOTO CLUB LES ORNIS	100 €	O.G.E.C.	199 683.96 € + 2 000 €
AJA GYM MONTAIGU-VENDEE	50 €	AMICALE LAÏQUE de l'école Jean de la Fontaine <i>Financement des activités périscolaires (36,04 € x 146 élèves herbergementais)</i>	5 261.84 €
ATHLÉ BOCAGE VENDEE MONTAIGU-VENDEE	35 €	A.P.E.L. de l'école Arc en Ciel <i>Financement des activités périscolaires (36,04 € x 265 élèves herbergementais)</i>	9 550.60 €
ASSOCIATIONS CULTURELLES ET LOISIRS		Ecole Jean de la Fontaine <i>Financement des fournitures scolaires (36,25 € x 169 élèves)</i>	6 126.25 €
THEATRE LES NOUVEAUX NEZ	1 950 €	Ecole Arc en Ciel <i>Financement des fournitures scolaires (36,25 € x 267 élèves)</i>	9 678.75 €
COMITE DES FETES	3 000 €	ACTIMOMES	61 515.48 €
ASSOCIATIONS D'AIDES ET ŒUVRES SOCIALES		Halte-Garderie Itinérante Les P'tits Poucets Roull'	2 285.70 €
SECOURS CATHOLIQUE	800 €		
Versement au CCAS	29 500 €		
ECOUTE PARENTS	100 €		
IME LA GUYONNIERE Terres de Montaigu	747.88 €		
COMITE DES ŒUVRES SOCIALES DU PERSONNEL TERRES DE MONTAIGU	560 €		
MDAV (Maison des Associations)	250 €		

Fiscalité 2022

Evolution des taxes de la fiscalité communale

Budget principal	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Taxe d'habitation (TH)	22,57	22,80	22,80	22,80	Suppression de la part communale de TH sur les résidences principales	//
Taxe Foncière sur le bâti (TFB)	15,99	16,15	16,15	16,15	16.15 % (taux communal) + 16.52 % (taux départemental, reversé aux Communes en compensation de la suppression de la TH) soit 32.67 %	33,65
Taxe Foncière sur le non bâti (TFNB)	35,68	35,68	35,68	35,68	35,68	36,75

Après 4 années sans augmentation et afin de financer la poursuite des projets structurants de la Commune, le Conseil Municipal a décidé une hausse de 3% de la fiscalité locale sur le foncier bâti et non bâti.

L'HERBERGEMENT, C'est 4 budgets :

- le budget principal de la Commune
- le budget du CCAS
- 2 budgets pour les lotissements communaux :
La Pichetière 6, et le Quartier des Bois de Ville

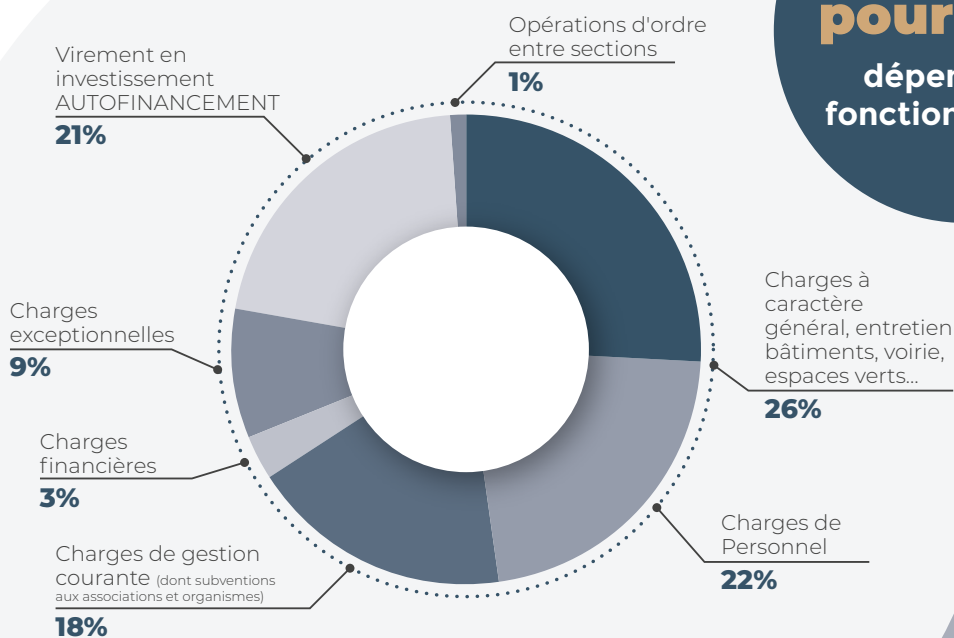
BUDGET PRINCIPAL
5 629 996 €

Investissement
2 871 163 €

Fonctionnement
2 758 833 €

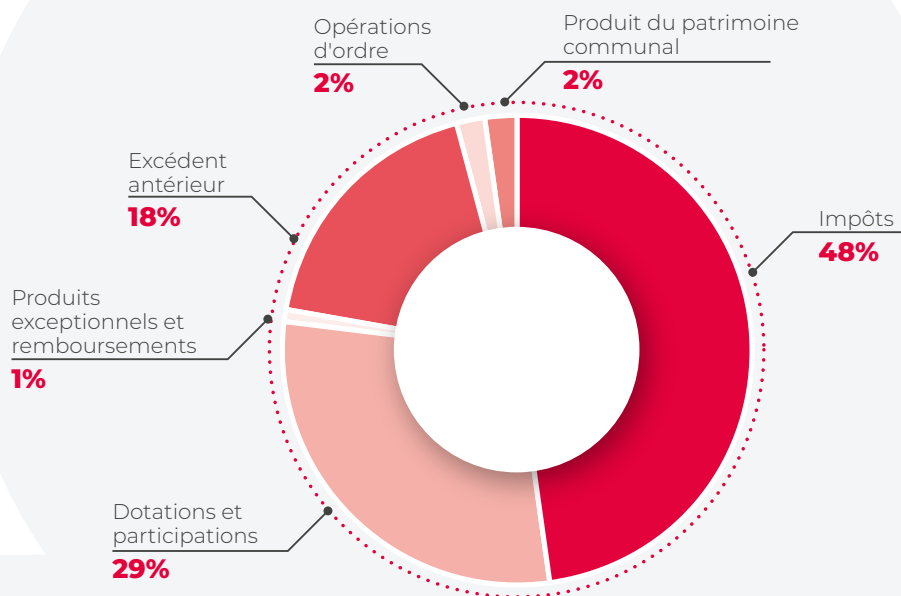
ENDETTEMENT DE LA COMMUNE
au 1^{er} janvier 2022 (budget principal)
3 446 729 €

EN 2022
pour 100€
dépensés en
fonctionnement :





EN 2022
pour 100€
encaissés en
fonctionnement :



Réserves foncières (296 000 €)



17,59%

Voirie Réseaux et équipements techniques (333 000 €)



19,79%

Bâtiments (dont rénovation thermique de la Salle de la Clairière et de la Mairie) (538 000 €)



31,98%

Enfance, Education et Sports (190 300 €)



11,32%

Parcs et Espaces verts (67 000 €)



3,98%

Remboursement capital des emprunts (258 000 €)



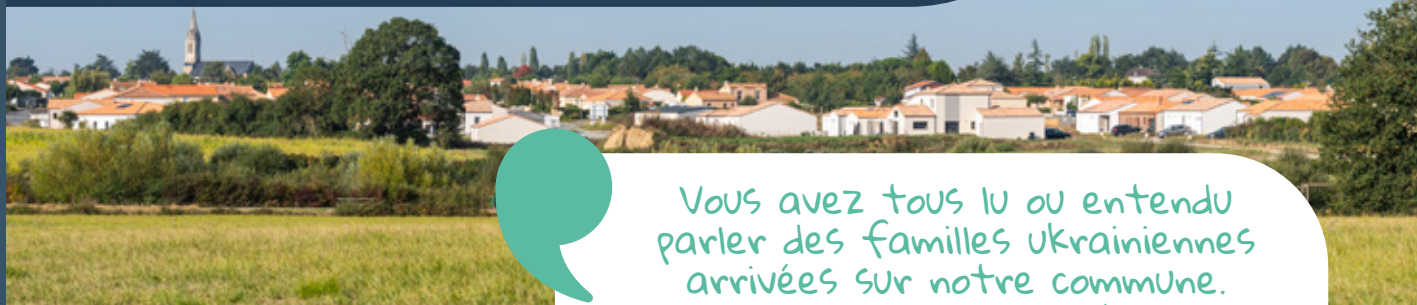
15,34%

Déficit reporté d'investissement (1 093 863€)

Transferts vers Terres de Montaigu
(Assainissement et taxe d'aménagement (95 000€))



C'EST DANS L'HER'



Vous avez tous lu ou entendu parler des familles ukrainiennes arrivées sur notre commune. Voici quelques explications.

| L'accueil de familles ukrainiennes

Pourquoi à L'Herbergement ?

Depuis quelques années, une personne d'origine ukrainienne vit à L'Herbergement avec ses quatre enfants. Quand la guerre a éclaté, elle a naturellement fait venir sa famille et ses amis.

Parallèlement, les services de l'État ont lancé un appel aux communes afin de répertorier des familles d'accueil susceptibles de loger et d'accompagner des réfugiés.

Nous avons donc pu accueillir une vingtaine de personnes en six lieux d'accueil allant du logement au sein même de familles ou dans une annexe de la maison rendant la vie de chacun plus indépendante et donc plus facile. Nous avons aussi dû faire appel à des communes extérieures pour loger les personnes arrivées ultérieurement.

Un élan de solidarité

Dès leur arrivée, la **commission affaires sociales**, le **CCAS**, l'association **heR D'enVie**, le **secours catholique** et d'autres **bénévoles** (dont quatre traductrices et deux psychologues) se sont mobilisés pour **apporter une aide immédiate**

et efficace. Quelques jeunes accompagnés d'Arsène (animateur jeunesse) sont venus à la rencontre des jeunes ukrainiens. Dès le premier jour, avec fleurs et chocolats (offerts pour un peu de douceur), les Ukrainiens ont pu se poser après une semaine de transit. Ils ont été écoutés, accompagnés dans leurs démarches administratives (préparation des dossiers pour la préfecture), ou pour leurs rendez-vous médicaux si besoin. Pour tout cela ils sont suivis par leur **famille d'accueil** au quotidien.

Les **entreprises**, les **commerçants** et **artisans** de notre commune et des alentours ont été sollicités pour des services et des dons divers (nourriture, vêtements, produits d'hygiène, coiffure, fleurs, chocolats, brioches...)

Les **habitants** et les **associations** ont également apporté leur soutien avec des dons divers de produits utiles. Le secours catholique fournit un colis alimentaire mensuel et la **banque humanitaire du Pallet** qui intervient auprès de l'Ukraine nous a fourni quelques denrées et produits divers ainsi qu'une certaine somme d'argent qui a été répartie.



Essayer de faciliter l'insertion des familles dans notre pays

Pour atténuer la barrière de la langue, **des cours de Français** pour les adultes et pour les enfants sont assurés par cinq bénévoles.

Quant à la **scolarisation**, celle des trois enfants à l'école primaire a été rapide et facile, celle des trois jeunes dans un collège de la Roche-Sur-Yon en classe spéciale allophone a nécessité un accompagnement plus long et mobilisé des bénévoles pour les inscriptions et les transports (rendez-vous, accompagnement pour les navettes de cars...).

Pendant ce temps, des bénévoles accompagnent les adultes à la préfecture pour les cartes de séjour valables trois mois renouvelables. Ces visas permettent de travailler. Une chance, les entreprises locales recrutent et, avec l'aide de Richard de l'agence d'intérim Synergie, certains ont pu rapidement **trouver un emploi** chez Fonteneau Brioches, FM Logistic, Codilab mais aussi chez des artisans.

Un réseau de partenaires afin de poursuivre l'aide initiale

Une association « **les mains agiles** » a fourni des vélos gratuitement facilitant les déplacements des familles.

La **banque humanitaire du Pallet** propose des prêts d'ordinateurs permettant de suivre des cours et de communiquer avec la famille, les amis restés au pays. Elle prend également en charge les frais de cantine et d'accueil périscolaire et peut aider financièrement au paiement de charges.

Les aides vont pouvoir diminuer voire disparaître car l'emploi est là, mais l'accompagnement humain reste indispensable.

Ce n'est pas toujours facile pour nous, et pour eux qui arrivent avec une culture différente. La barrière de la langue est un frein, et l'avenir, totalement incertain, ne facilite rien. Pourtant, nous ne regrettons rien de ce beau chemin.



Merci à tous ceux qui ont donné des produits, du temps, de l'argent, des encouragements... Tout est important.

Claudine GUENEAU,
adjointe aux Affaires Sociales

| Sécuriser les villages

Après avoir procédé à des comptages routiers et après consultation des habitants de la **Corbinière** et de la **Haute Corbinière**, la Mairie de L'Herbergement a entrepris des travaux de sécurisation de ces 2 villages au cours de l'année 2021.

Une signalétique et des **aménagements routiers** (chicanes, lices en bois, voie piétonne) ont ainsi été réalisés afin de limiter la vitesse des véhicules et d'apporter sécurité aux habitants. Montant : 74 712 €.

Pour lutter contre l'incendie, deux citernes d'eau de 120 m³ (homologuées par le SDIS de la Vendée) **ont également été créées.** Montant : 46 359 €.

La commune continue son programme de défense extérieure contre les incendies afin de s'assurer que les villages isolés soient bien protégés contre les incendies.



Le prochain village à bénéficier d'une nouvelle défense incendie sera le village de la Riblauderie.

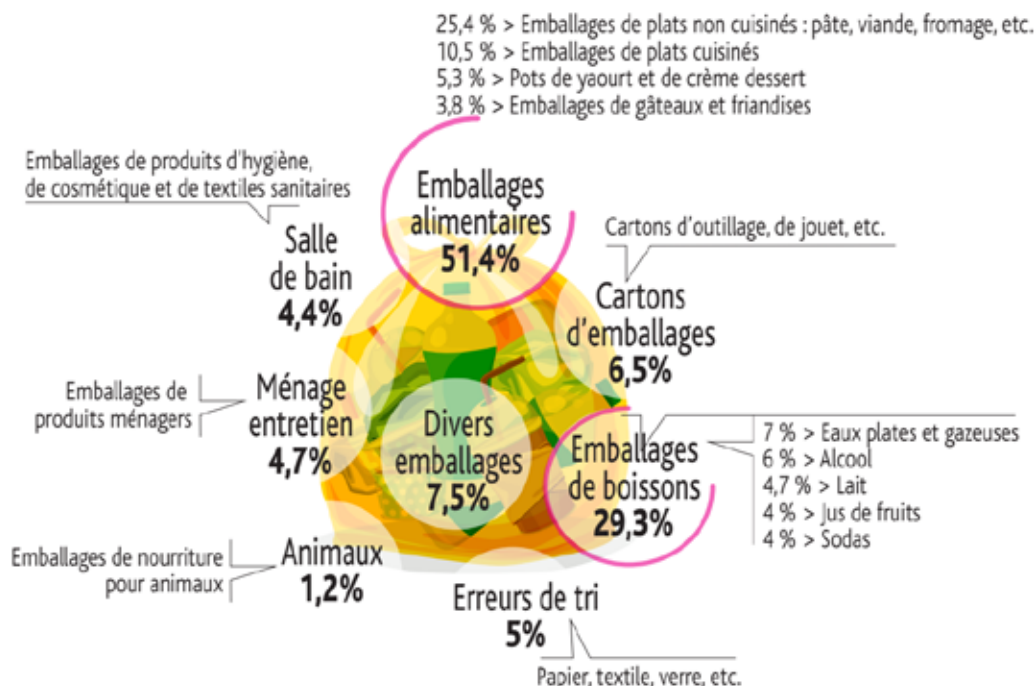
Les élus visitent Vendée TRI

Le 5 mai dernier, une délégation des élus de la commune a eu l'opportunité de visiter le site de Vendée Tri, situé à la Ferrière. La visite guidée de 2 heures au sein de ce centre de récupération, de tri et valorisation des emballages fut très ludique et riche d'enseignements. Ceci nous rappelle l'impérieuse nécessité de remplir correctement nos sacs jaunes.

30 000 tonnes/an de déchets recyclables peuvent être traités sur ce site, permettant à la Vendée d'être au premier rang national des départements propres.



Composition d'un sac jaune de déchets recyclables



Comme vous pouvez le constater, beaucoup de choses sont valorisables dans nos sacs jaunes !

Et n'oubliez pas, un doute sur un déchet ? Consultez « TRIVAOù », l'application à télécharger sur votre smartphone.



Distributions annuelles des sacs jaunes de déchets recyclables :
Samedi 1^{er} octobre et samedi 8 octobre, de 10h à 12h, à l'atelier technique.

Si vous n'êtes pas disponible, demandez à un voisin, un ami de récupérer vos rouleaux.



| Défi Mobilité : votre commune aux avant-postes !

Lors de cette 4^{ème} édition qui s'est déroulée du 16 au 22 mai, la commune de L'Herbergement (élus et employés municipaux) a relevé le défi avec une augmentation significative de kg de CO₂ économisés. **Elle arrive en 2^{ème} place dans sa catégorie sur le territoire de Terres de Montaigu !**

En mettant en avant l'écomobilité durable de demain lors de leurs trajets quotidiens, les élus et employés municipaux ont démontré que les alternatives sont là : saisissons-les !

COMMUNE DE L'HERBERGEMENT



20 participants
866 kg de CO₂ économisés
4.979 km parcourus en mode écomobile

| Bien circuler en trottinette électrique

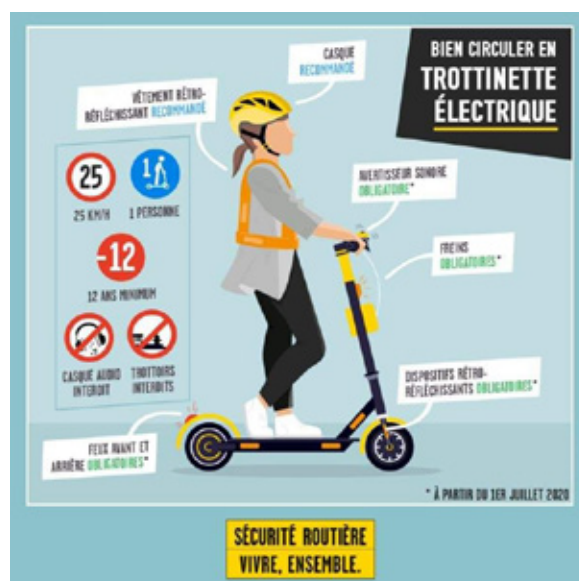
Depuis quelques années, nous assistons à l'essor d'un nouveau moyen de transport : les trottinettes électriques. Pratiques, légères, simples d'utilisation, écologiques et de plus en plus accessibles financièrement, elles séduisent un public de plus en plus nombreux.

Cependant, pour les intégrer au mieux dans la circulation actuelle avec des voitures, des camions, ou encore des vélos, certaines règles ont été mises en place :

La trottinette est interdite aux enfants de moins de 12 ans et le transport de passagers est interdit. La vitesse maximale autorisée est de 25km/h et il est interdit de rouler sur les trottoirs.

Au niveau de l'équipement, le casque et le gilet réfléchissant ne sont pas obligatoires mais fortement recommandés. Il est interdit de rouler avec des écouteurs ou un casque audio afin de pouvoir entendre de potentiels véhicules arrivant hors de notre champ de vision.

Certains équipements sont obligatoires comme l'avertisseur sonore, des bandes réfléchissantes, des feux avant et arrière ainsi que des freins.



| Aides et conseils pour passer un bel été !

Désinsectisation et dératisation

Les beaux jours sont là, et avec eux, les risques de prolifération de nuisibles...

Voici une liste d'entreprises luttant contre les rongeurs, insectes ou nids d'insectes :

- **AFTS Nature** – Montaigu-Vendée
07 70 10 66 84 – afts.nature@gmail.com
- **CG Dérat'** – St Philbert de Bouaine
06 24 74 30 98 – contact@cgderat-85.com
- **Hygiène de Vendée** – St Georges de Pointindoux
02 51 46 68 17
- **Bio Néo Prophylaxie Végétale** – La Roche sur Yon
02 51 47 70 62 - contact@bioneo.fr
- **SDH - Palluau** (uniquement frelons et guêpes)
06 26 34 57 13 – contact@sdh85.com
- **Ouest Parasi-Terre** – Legé – 06 64 22 66 81
- **SOS nuisibles 85** – Sainte Foy
06 15 81 52 40 - contact@sosnuisibles85.fr



LA COMMUNE PREND EN CHARGE 50% de la facture de destruction de nid de frelons asiatiques aux conditions suivantes :

- ➔ Cette prise en charge financière ne concerne que la destruction de nid de frelons asiatiques
- ➔ Faire établir à l'entreprise 2 factures séparées :
 - 50% à votre nom et à régler directement à l'entreprise
 - 50% à la commune en précisant votre nom et adresse

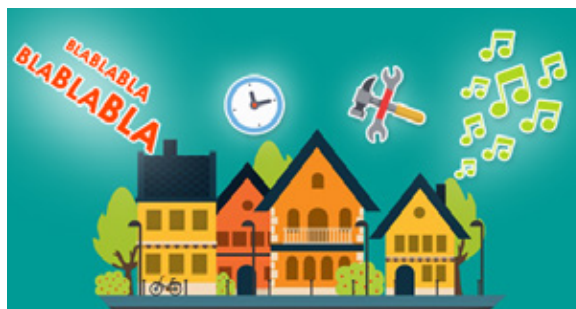
**Vous avez été piqué ?
Voici nos conseils pour vous soulager :**

- Désinfectez-la piqure.
- En cas de piqure sur la main, retirez vos bijoux. Appliquez une compresse avec un glaçon pour faire dégonfler et soulager la douleur.
- Si besoin, prenez du paracétamol.
- Si la douleur persiste après 48 h, consultez un médecin.

Nuisances sonores et voisinage

Afin de respecter la tranquillité de tous, nous vous rappelons que les activités de bricolage ou de jardinage, réalisées par des particuliers, à l'aide d'appareils susceptibles de causer une gêne sonore pour le voisinage (tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse...) sont autorisés :

- **Du lundi au vendredi : 8h30 à 12h et 14h à 19h30**
- **Le samedi : 9h à 12h et 15h à 19h**
- **Le dimanche et les jours fériés : 10h à 12h**



Horaires définis par l'arrêté préfectoral relatif aux bruits de voisinage n°22/CAB/399

| Le point sur nos 2 écoles primaires avant la rentrée !

École privée Arc-en-Ciel

2 rue de Bel Air

Pour 2022/2023, le thème d'année retenu est "les arts en ciel" : "les arts du vivant".

267 élèves sont inscrits pour effectuer leur rentrée en septembre, répartis dans **11 classes**.

Pour tout renseignement concernant les inscriptions ou toute demande d'information sur l'établissement, contacter **M. Damien CHARBONNIER**, chef d'établissement, au 02.51.42.86.30 ou par mail à direction@lherbergement-arcenciel.fr (de préférence le jeudi ou le vendredi).

Vous pouvez également flâner sur le site de l'école : <https://lherbergement-arcenciel.fr/>

L'ensemble de l'équipe éducative de l'école Arc En Ciel vous souhaite un bel été !



École publique Jean de la Fontaine

36 rue Jean Yole

Pour la rentrée 2022, l'école Jean de la Fontaine a prévu d'accueillir **161 élèves** répartis sur **7 classes** avec un nouveau projet d'école intégrant le **langage** comme outil d'apprentissages, **l'enseignement moral et civique** au profit d'un climat scolaire serein, et les **pratiques artistiques et culturelles**.

Pour tout renseignement concernant les inscriptions ou toute demande d'information sur l'établissement, vous pouvez contacter **Mme Isabelle WOLFF**, directrice, au 02.51.42.49.86 ou par mail : ce.0851360s@ac-nantes.fr.

L'équipe enseignante souhaite aux élèves et à leur famille de très agréables vacances !



| Jardins en Herb' : Silence, ça pousse...

Vous avez sans doute entendu parler sur la commune de « jardin partagé » ou encore de « jardins familiaux », mais quelle est la différence entre ces 2 types de jardins ?

Un **jardin partagé** est créé et utilisé collectivement par les habitants d'un quartier ou d'une commune. On l'appelle aussi jardin communautaire, associatif ou collectif. Il répond à une attente particulière des habitants : lien social, communauté, partage des expériences, utilité sociale pour les personnes en difficulté.

Les **jardins familiaux**, ou jardins ouvriers, apparus à la fin du XIX^{ème} siècle, sont des parcelles mises à la disposition d'habitants par les municipalités. Tout usage commercial de ces jardins est interdit.

Le **jardin partagé** de la commune est bien caché au cœur du bourg **derrière la salle de heR D'enVie**. Il faut longer l'église pour le découvrir.

Un petit groupe de bénévoles le cultive et l'entretient.

Le but est de découvrir ensemble le jardinage. D'ailleurs, tous les ans, un atelier semis est animé par Laurent Grelet de la Boîte à Graines.

L'objectif est aussi de partager **des moments conviviaux** de jardinage, de cuisine, de rencontres. Les légumes frais ainsi que le surplus de certains jardins améliorent ainsi les colis alimentaires apportés aux personnes qui traversent un moment difficile financièrement.



Jardin partagé près de l'église



Jardins familiaux à la Pichetière

À L'Herbergement, les jardins familiaux de la commune sont des **parcelles communales de 50 m²**, mises à disposition de jardiniers motivés qui souhaitent produire leurs propres légumes. Chacun peut les découvrir lors de promenades de remise en forme sur les **sentiers de la Pichetière**.

En début d'année, un appel a été lancé à toute personne intéressée par des parcelles de jardin. Cinq personnes s'étant manifestées, **le terrain a donc été préparé pour cinq parcelles**.

D'autres parcelles seront bien sûr prévues mais, comme elles demandent une adaptation du site à chaque fois afin d'accueillir les familles dans les meilleures conditions, nous espaçons donc ces mises à disposition dans le temps.

Pour bénéficier d'un jardin, il suffit d'habiter la commune, de s'acquitter d'une petite participation financière, de respecter les conditions d'utilisation établies (pas d'utilisation de pesticides, entretien des espaces communs ...) et bien sûr **d'avoir envie de partager savoir-faire et bons moments avec ses voisins jardiniers**.

De plus, certains jardiniers peuvent décider de « s'associer » pour bénéficier d'une seule parcelle à plusieurs.

Toute personne intéressée peut s'adresser en mairie ou à l'association heR D'enVie pour connaître les disponibilités.

De nombreuses personnes ont donné du temps pour que vivent ces différentes formules de jardins et qu'ainsi puissent être cultivés légumes et convivialité. Qu'elles en soient chaleureusement remerciées !

| Végétaliser avec des vivaces



L'embellissement des pieds de murs et d'arbres est un geste esthétique, mais pas seulement... Comme vous avez pu le constater au printemps, un bon nombre de pieds de murs et d'arbres se sont vus mis en valeur avec le fleurissement de vivaces. C'est le fruit de plusieurs années d'une pratique initiée par la mairie avec l'appui des habitants pour embellir les espaces de

circulations en centre bourg et les rendre plus apaisants.

Ces vivaces repoussent d'une année sur l'autre, il ne faut donc pas les arracher. Maintenant renseignés sur cette pratique et ses bénéfices, profitez de la beauté des vivaces et donnez-leur une seconde chance !



| Précisions sur l'entretien du cimetière...

Les fleurs semées dans l'hiver et qui ont contribué à l'embellissement du cimetière au printemps sont arrivées en fin de vie début juin.

Cela a impacté l'esthétique générale du cimetière et pu surprendre un certain nombre d'entre vous, mais, **pour une bonne régénération des fleurs, il faut les laisser grainer sur le terrain et ainsi démultiplier les plants pour l'année qui suit.**

Cela peut donner l'impression que ce lieu n'est pas entretenu, mais c'est une transition nécessaire pour l'embellissement du cimetière et son verdissement.

Elles sont coupées par le service technique dès la fin de période de grainage.



| Les massifs de la Rue de Lattre se refont une beauté

Dernièrement, les services techniques de la mairie ont procédé à la **rénovation complète des 7 massifs** qui bordent la rue Maréchal de Lattre de Tassigny.



L'objectif est triple :

- redessiner ces massifs afin **d'améliorer la circulation** sur le trottoir et leur accessibilité,
- contribuer à l'entretien des espaces verts et parterres fleuris de la commune,
- s'adapter aux conditions climatiques et contribuer à la préservation de nos ressources naturelles avec des plantations adaptées au climat, moins consommatrices d'eau sur un paillage préservant l'humidité et limitant l'évaporation de l'eau d'arrosage.



| Développement d'espaces conviviaux dans nos parcs et jardins

Dans la lignée de la **table de jeux** installée au jardin de la vie sur la place du marché, plusieurs autres sites de la commune se verront dotés de ce même équipement en cours d'année (près de la tyrolienne, au jardin des bois de ville et au parc du Val de Loire).



Au **Parc du Val de Loire**, les agents des services techniques ont terminé les travaux d'aménagement du **nouveau Château Fort**, qui finalise la rénovation du Parc du Val de Loire.



Aux arbres citoyens !

Dans le cadre de l'entretien et de la valorisation des espaces verts et des arbres de la commune, **une opération sera lancée rue du Pré Clos et rue Jacques Prévert à l'automne.**

Ainsi d'octobre 2022 à octobre 2023, **ces 2 rues verront la plantation de 60 arbres en pleine santé.**

Les 30 arbres actuels atteints par une maladie irréversible seront abattus et remplacés en 2022.

Les 30 autres emplacements vides actuellement verront la plantation d'arbres en 2023.



Une naissance, un arbuste... 10 ans déjà !

Le 19 mars dernier, 10 ans après la première opération en 2012 au théâtre de verdure de la salle Aquarelle, c'est dans **l'impasse de Bel-Air**, le long de la voie ferrée, qu'ont été plantés les arbres et arbustes associés aux enfants nés en 2020 et 2021.

Pommiers, pruniers, poiriers, mirabelliers, abricotiers et framboisiers grandiront au fil des années et raviront les palais des passants. Un panneau représentant l'arbre des naissances avec les prénoms des **72 enfants nés en 2020 et 2021** a également été installé sur cet espace.

Un remerciement particulier au Conseil Municipal des Enfants, à Oxy'jeunes et aux services techniques de la mairie pour leur investissement dans cette opération.



UN INSTANT AVEC...

CHRISTOPHE SIRET, Responsable du Service Technique



Vous croisez régulièrement les agents du Service Technique dans leurs fonctions : les 8 agents qui constituent le Service Technique Municipal veillent quotidiennement au bon fonctionnement de la Commune et à l'amélioration du cadre de vie des habitants. Christophe SIRET, Responsable du Service Technique nous en explique les missions et le fonctionnement.

Quelles sont les missions réalisées par le service technique ?

CS : Les agents du Service Technique interviennent quotidiennement sur l'ensemble du territoire de la Commune de L'HERBERGEMENT dans **4 grands domaines** :

• La voirie :

Nous entretenons les voies communales qui représentent 18 km en zone agglomérée (centre bourg et lotissements) et 57 km de routes de campagne, soit **un total de 75 km à entretenir**.

Les gros travaux sont faits par les différentes entreprises dans le cadre du programme annuel voté par les Élus, mais le Service Technique intervient pour tout **l'entretien** avec notamment le rebouchage des trous grâce à l'enrobé à froid, le nettoyage des fossés et accotements des voies communales. Nous intervenons également sur la **signalisation** routière, qu'elle soit « horizontale » (peinture et marquage au sol du type Stop / Cédez le passage, etc.) ou « verticale » (panneaux de signalisation).

La propreté urbaine est également assurée par le Service Technique à travers le désherbage manuel des trottoirs et l'entretien du mobilier urbain.



• Les espaces verts :

Vous pouvez nous voir sur les nombreux espaces verts communaux, comprenant les **5 parcs** (Val de Loire ; Pré Clos / Pichetière ; La Clé des Champs ; Les Bois de Ville et le plan d'eau de la Pichetière) et les **coulées vertes** des différents lotissements. Nous intervenons pour la **tonte** et la **taille** bien sûr, mais également pour les créations de massifs et le fleurissement.

Nous entretenons tous les jeux présents dans les parcs et vous pouvez profiter depuis septembre 2021 de la tyrolienne aménagée à l'espace du Pré Clos / Pichetière, à côté du terrain multisports. Nous poursuivons actuellement le programme des structures jeux décidé par les Élus avec l'installation d'un nouveau jeu au Parc du Val de Loire.

Nous avons eu **des interrogations légitimes de la part des habitants concernant l'entretien des espaces verts et plus particulièrement du cimetière**. Il faut savoir que la réglementation a évolué et l'utilisation de produits phytosanitaires est désormais interdite.

Il a donc fallu s'adapter car avec des effectifs constants, nous passerions beaucoup plus de temps à arracher manuellement toutes les mauvaises herbes. Nous avons donc réfléchi aux différentes solutions alternatives proposées par le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Vendée) et avons opté pour des plantes vivaces.

Elles portent bien leur nom, puisque, par définition, une plante vivace est une plante qui vit longtemps, malgré des conditions qui peuvent être rudes. Elle est également pérenne car elle résiste aux fortes températures l'été ou



Le "Château Fort" du Parc du Val de Loire

au gel l'hiver, et ne meurt pas puisqu'elle reflleurit l'année d'après, après avoir grainé et s'être propagée.

Lors de création de massifs, nous choisissons également des plants moins gourmands en arrosage et qui nécessitent moins d'entretien.

• Les bâtiments communaux :

Nous intervenons dans une **quinzaine de bâtiments communaux**, principalement en **entretien courant**, mais également en **travaux d'aménagement**. Nous avons ainsi participé aux travaux de l'Her'de Sports, de la mairie et de la salle de la Clairière. Le Service Technique intervient également après les réservations dans les différentes salles communales, dont la Salle Aquarelle.



Création d'un massif derrière la mairie



• Événementiel :

Nous assurons enfin toute la logistique des manifestations organisées par la Commune telles que les cérémonies du 08 Mai, du 11 Novembre, les réunions publiques et autres inaugurations. Nous sommes heureux de voir que le Forum des Associations a rencontré un beau succès pour cette année de reprise après le COVID.

Nous accompagnons également les associations et leurs responsables dans les manifestations qu'ils organisent sur la Commune, en intérieur comme en extérieur. La Fête de la Musique est un bel exemple de partenariat entre les différentes associations impliquées et le Service Technique.

Principales missions du Service Technique :



Espaces Verts



Batiments



Voiries



Évènementiel

Comment fonctionne le Service Technique à L'HERBERGEMENT ?

CS : En tant que Responsable du Service Technique, j'élabore les plannings de travail, en lien avec les différents Adjoints qui définissent les priorités. Je supervise l'ensemble des chantiers de la Commune, en voirie et dans les bâtiments. La polyvalence des agents est une force. Elle leur permet d'intervenir en soutien de leurs collègues dans tous les domaines. Toutefois, pour plus d'efficacité, le Service Technique est principalement organisé autour de binômes :

• **Le Service Bâtiments Communaux et Évènementiel** : avec Joël LAPORTE et Mickaël GOURAUD. À noter que Joël LAPORTE est également le régisseur du marché mensuel qui a lieu le 1^{er} mercredi de chaque mois. Béatrice VÉQUEAU est en charge de la propreté dans les différents bâtiments.

• **Le Service Espaces Verts et Fleurissement** : Avec Sébastien BACHELIER et Jean-François MARTIN qui s'occupe également des terrains de football. Adélaïde DANIEAU intervient principalement pour l'entretien de l'espace public et ponctuellement pour l'entretien des bâtiments.



De gauche à droite : Béatrice VEQUEAU, Mickaël GOURAUD, Patrice PROU, Christophe SIRET, Sébastien BACHELIER, Jean-François MARTIN, Joël LAPORTE et Adélaïde DANIEAU.

Le service technique est également appelé à intervenir en cas de **situation d'urgence**, en lien avec des conditions climatiques ou des événements exceptionnels.

Pendant les vacances scolaires, le service technique accompagne aussi les jeunes du dispositif "**Argent de poche**" mis en place par l'A.I.F.R. (Association Intercommunale Familles Rurales) Il permet aux jeunes herbergementais âgés de 16 à 18 ans d'effectuer des missions de service public au sein du Service Technique à raison d'une rétribution de 15 € par mission de 3h. Je planifie les missions avec Arsène DROUIN l'animateur Jeunesse de l'AIFR, qui enregistre les demandes des jeunes qui souhaitent s'inscrire.

Quels sont les projets auxquels le service technique va contribuer d'ici la fin de l'année ?

CS : Plusieurs projets vont effectivement voir le jour d'ici la fin de l'année : la nouvelle signalétique sur les véhicules communaux, en lien avec la Commission Communication, en particulier le dernier véhicule électrique dont les couleurs ont été pensées pour mettre en valeur l'aspect environnemental de ce type de véhicule.

L'aménagement de la place de l'église et de la fontaine a également été repensé avec la Commission Environnement Cadre



Mission Argent de poche avec les jeunes

de Vie. Vous trouverez les explications de ce nouvel aménagement page 5. L'objectif est de créer une zone plus verte et moins minérale au cœur de la Commune.

Au niveau du fleurissement, nous avons déjà réalisé la végétalisation devant Her' de Sports l'année dernière. Nous poursuivons le renouvellement des parterres sur la place du marché à côté du Carrefour Contact notamment.

Il y a également le nouveau Jeu au parc du Val de Loire dont je vous ai déjà parlé.

Enfin bien sûr au moment de Noël, nous allons installer toutes les décorations et renouveler celles qui sont abîmées.

Hommage à Osmanne CHEVILLON et Marie-Jeanne RAUTUREAU



Osmanne CHEVILLON a été recrutée le 1^{er} janvier 1975 afin d'assurer l'entretien du bâtiment de la Mairie. Au fil des années, la liste des bâtiments s'est allongée : salle de sports, restaurant scolaire, école publique, salle polyvalente (actuel espace Envol), Bibliothèque et accueil périscolaire.

A son départ en retraite, le 1^{er} octobre 2006, Osmanne entretenait l'ensemble des bâtiments communaux, un travail toujours réalisé parfaitement, avec entrain et bonne humeur.

Osmanne nous a quittés le 20 mars 2022 et nous tenions à lui rendre hommage pour ses 31 années passées au service de la commune.



Marie-Jeanne RAUTUREAU a été recrutée le 1^{er} novembre 2004 en tant qu'agent d'entretien. Elle veillait à la propreté de l'école publique et de la pépinière d'entreprises.

D'un naturel discret et agréable, Marie-Jeanne s'est toujours rendue disponible afin de réaliser son travail le mieux possible, jusqu'à son départ à la retraite le 1^{er} janvier 2016.

Marie-Jeanne nous a quittés le 8 septembre 2021 et nous tenions à lui rendre hommage pour ses 10 années passées au service de la commune.

LUMIÈRE SUR...



LES SENIORS

« Lumière sur » s'intéresse aux seniors. Sur la commune, ils représentent 578 personnes soit 18% de la population.

Les seniors

De nombreuses activités physiques et de loisirs pour les seniors sont organisées sur la commune et plus largement sur le territoire de Terres de Montaigu. Un document spécifique « Seniors Agenda » répertoriant toutes ces activités est d'ailleurs édité chaque trimestre par Terres de Montaigu. Il est à disposition en mairie et sur le site internet de la commune et de l'agglomération.

Être senior, c'est aussi profiter de son temps libre pour se consacrer au bénévolat.

Desservices spécifiques pour faciliter le quotidien sont aussi proposés, ainsi que des aides au niveau local et départemental.

Sur notre commune, l'EHPAD Martial Caillaud accueille les personnes de plus de 60 ans qui ne peuvent rester à domicile. La résidence offre aussi divers services ouverts à tous les seniors...



Profiter de son temps libre pour les loisirs

Les associations proposant des loisirs ne manquent pas sur L'Herbergement.

Les jeunes (ou moins jeunes) retraités peuvent ainsi choisir les activités qui leur conviennent...

Le **club Sourire d'Automne**, présidé par André TRICHET, propose aux retraités des rencontres, des activités ainsi que des sorties tout au long de l'année. Des **jeux de sociétés** et des **jeux de cartes** (belote, tarot...) sont proposés tous les jeudis, de 14h30 à 18h.

Quant aux amateurs de **boules en bois**, ils se réunissent tous les mardis, de 14h à 18h. Des **sorties, voyages et concours de belote** ponctuent également l'année... de quoi passer du bon temps entre amis.

Un jeudi par mois, de 10h à 12h, une **dictée pour tous** est organisée pour les amateurs d'orthographe, à la Salle de la Clairière.

L'objectif est de venir passer un moment agréable en partageant le plaisir d'écrire avec d'autres habitants. L'entrée est gratuite et aucune inscription n'est nécessaire.



Le club de tricot "Ouvrages en Mailles" propose un après-midi détente et convivialité un mardi sur deux à la bibliothèque. L'objectif est de tricoter pour soi et/ou pour les autres en offrant les réalisations à des associations caritatives. Le club est ouvert à tous (débutants ou expérimentés) et à tout type de travaux d'aiguilles : tricot, crochet, broderie, canevass. **Renseignements au 06 78 52 93 21.**



Les retraités ont aussi l'occasion de partager leur savoir-faire (jardinage, cuisine, couture, bricolage...) lors des ateliers proposés par **l'espace de vie sociale l'heR D'enVie**.

Le local, ouvert à tous, est situé près de l'église. Vous pouvez y aller pour prendre du bon temps ou bien participer à des événements organisés par les bénévoles de l'association et les habitants tel que le repair'café, le jardin partagé, les soirées débat, les ateliers 0 déchet, les actions ludiques...

L'association propose également de l'aide



informatique personnalisée et des ateliers de formation au numérique. Pour plus d'informations rendez-vous sur le site internet.



L'ACCÈS AU NUMÉRIQUE FACILITÉ AVEC L'HER D'ENVIE

Aide informatique personnalisée :

Besoin d'aide pour remplir un formulaire en ligne, envoyer un message....

Rendez-vous à l'espace de vie social, vous pourrez être dépanné et vous serez toujours bien accueillis !

Formations à l'usage du numérique :

Quel que soit votre niveau, vous pouvez vous inscrire à des ateliers de formation à l'usage de la tablette, de l'ordinateur, du smartphone. Les cours sont dispensés suivant les besoins et les envies de chacun dans une ambiance conviviale et bienveillante.

NOUVEAU

L'Université Permanente ouvre une antenne sur la communauté d'agglomération Terres de Montaigu en septembre 2022.

Et si vous souhaitez profiter de votre temps libre pour vous cultiver, vous pourrez participer aux conférences proposées par l'université permanente.

L'université permanente est un service de Nantes université. **Il a pour mission de diffuser, de partager des connaissances lors d'échanges.** Chaque année, des intervenants qualifiés et passionnés, universitaires et personnalités extérieures, proposent plus de 400 cours et 250 conférences. Ils interviennent à Nantes et dans dix antennes régionales de Loire-Atlantique et de Vendée... Ces rendez-vous sont répartis en cinq cycles : artistique, littéraire, médical et scientifique, généraliste et citoyenneté géopolitique.

Comment va fonctionner l'antenne de la communauté d'agglomération ?

Une inscription annuelle nominative de 20 € sera nécessaire et devra être prise en septembre. Elle donne droit à une carte d'étudiant, avec la possibilité d'assister aux conférences des autres antennes et de celles de Nantes. Le public non-adhérent peut cependant assister ponctuellement à une conférence pour 5 €.

Dans un premier temps, une conférence par mois sera organisée le mardi après-midi, dans la salle Dolia de Saint-Georges-de-Montaigu.



UNIVERSITÉ DE NANTES
UNIVERSITÉ PERMANENTE

Pour en savoir plus, rendez-vous sur :
<https://up.univ-nantes.fr>

Vous pouvez aussi demander à vous inscrire à la newsletter de l'antenne en laissant votre mail à l'adresse : **jmoreau85@wanadoo.fr** ou en interrogeant François Démurger sur L'Herbergement (06 81 99 06 12 - demurger.francois@orange.fr)

L'université Permanente en chiffres :



9 300
Étudiants



10
Villes



400
Cours



250
Conférences



200
Enseignants



150
Conférenciers



Bouger pour être en bonne santé

L'Herbergement est une commune riche en associations sportives. La plupart propose des activités sportives ou de remise en forme avec des sections Loisirs adapté aux seniors.

La **Gym Bien Être**, portée par l'association Familles Rurales, propose des cours d'une heure plusieurs fois par semaine à Her' de Sports. Les cours sont animés par Amélie Leboeuf, éducatrice sportive locale.

Ils sont inspirés du « pilates » et se déroulent dans une ambiance dynamique et détendue.

"On travaille dans la bonne humeur, avec des temps d'échauffement "blablas" car j'estime que l'aspect social est important. L'ambiance est détendue dans le but que chacun/chacune trouve sa place. Les séances sont variées pour éviter une "routine" et que le travail du corps soit global. J'attache une importance toute particulière aux capacités de chacun. Je propose toujours au moins 2 options pour avoir un choix de la difficulté. Les participants font ce qu'ils peuvent, je les invite à écouter ce que leur corps leur dit, afin de choisir la bonne option. J'essaie de varier les séances : avec ou sans matériel, ateliers sous forme de jeux..."

Amélie Leboeuf, éducatrice sportive.



Le **SMASH Basket** propose une section basket santé qui est adapté à tout public, aussi bien les jeunes que les seniors. Cette section vous permettra de pratiquer le basket de manière adaptée pour que tout le monde puisse prendre du plaisir.



La **SMS Vélo** organise des sorties vélo le dimanche et le mercredi (avec une majorité de retraités). Chaque personne choisit son parcours en fonction de sa forme et de ses envies. L'esprit du club s'appuie sur la convivialité entre les adhérents quel que soit leur âge et leur niveau.



Le **club de yoga** de L'Herbergement propose des cours d'une heure de hatha yoga. Cette pratique lente et détendue du yoga permet de partager un moment de bienveillance, de se recentrer sur soi et d'être à l'écoute de son corps....



PAROLES DE SENIORS :

Les activités proposées sur la commune sont bien diversifiées et très importantes pour la convivialité. Si une activité n'est pas présente sur L'Herbergement, elle existe très près, sur le territoire de Montaigu Vendée ou de Terres de Montaigu.

A noter : La liste des activités présentées ici n'est bien sûr pas exhaustive. Bien d'autres associations proposent des activités pour les seniors. Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à consulter le guide des associations.

| Devenir bénévole et participer à la vie de la commune

Profitez de votre temps libre pour vous investir dans des associations ou des services afin de faire vivre la commune ou de rendre service aux autres...

Des associations variées peuvent intéresser les seniors herbergementais selon leurs envies et leurs goûts...

L'Union Nationale des Combattants s'adresse aux personnes désirant transmettre le Devoir de Mémoire en souvenir de ceux qui se sont battus pour la Patrie, en particulier lors des commémorations du 8 mai et du 11 novembre. S'y investir, c'est honorer la mémoire de nos combattants et de la France.

Le Comité des Fêtes Herbergementais organise des événements au cœur de la commune comme la Fête de la Musique ou la soirée cabaret en octobre. Vous pouvez y participer en tant que bénévole afin de contribuer à la réussite de ces événements chers aux Herbergementais.

L'Association du Patrimoine Herbergementais (APH) organise la Fête Renaissance. L'APH recherche des bénévoles nombreux et motivés afin d'organiser la prochaine fête qui aura lieu le dimanche 3 septembre 2023 (article en fin de magazine).

La bibliothèque municipale (momentanément fermée) propose des prêts gratuits de livres, magazines, documentaires, bandes dessinées mais aussi de livres audio et DVD. En devenant bénévole à la bibliothèque, vous contribuez à tenir les permanences d'ouverture du local, vous pouvez aussi animer des activités (animations pour les enfants ou temps de lecture pour les résidents de l'EHPAD...).

Être bénévole au **secours catholique** vous permettra d'aider les personnes dans le besoin en participant à la distribution de colis alimentaires, en tenant une permanence à l'épicerie solidaire ou bien encore en tenant compagnie aux personnes qui viennent passer des nuits d'urgence à la halte....

Bien d'autres associations sont à la recherche de bénévoles, n'hésitez pas à les contacter en fonction de vos envies...



La Mairie est aussi à la recherche de bénévoles afin de proposer des services aux habitants herbergementaux ou d'embellir la commune.

2 services d'aide solidaire et sociale sont proposés aux habitants par la mairie : les visites de convivialité et le transport solidaire.

Les **visites de convivialité** consistent en des moments de partage et de convivialité, à domicile, par des personnes volontaires et sensibilisées, au gré des envies et des besoins des bénéficiaires. L'objectif est d'offrir un moment d'échange et d'ouverture (le temps d'un café, d'un jeu de cartes...) afin de nouer des liens et de rompre la solitude de personnes isolées. Ce sont actuellement **8 personnes bénévoles** qui assurent ces visites sur notre commune.



Un visiteur de convivialité témoigne :

"J'aime me rendre utile, ça fait du bien aux personnes seules, on passe un bon moment de détente, on échange beaucoup pendant les visites. C'est un plaisir de les rendre heureux pendant 2 ou 3h, de les faire sourire, ça nous fait chaud au cœur. Les gens oublient leur solitude, ils se confient, ils jouent."

Côté environnement, nous avons la chance, à L'Herbergement, de pouvoir compter sur des seniors **amateurs de jardinage** qui viennent prêter mains fortes au service technique communal lors de matinées plantations.

Le centre de secours et la résidence Martial Caillaud font également appel à des équipes de jardiniers retraités pour les aider à embellir leurs extérieurs.

Enfin un petit clin d'œil aux retraités qui distribuent dans vos boîtes aux lettres nos publications communales. Une mission soignée toujours effectuée rapidement et avec le sourire !

Pour rejoindre les équipes de jardiniers ou de "facteurs", contactez la Mairie.

Créé en 2016, le **transport solidaire** est un service destiné aux personnes nécessitant un « déplacement accompagné » lié aux actes courants de la vie quotidienne. Il permet aussi de créer du lien entre les habitants de la commune.

En moyenne, **85 transports** par an sont assurés par une dizaine de personnes bénévoles au gré des besoins pour des destinations autour de L'Herbergement.



Les mots d'une conductrice bénévole :

"Le transport solidaire c'est convivial, on partage des moments de confidences entre conducteur et passager. Ça prend un peu de temps (une matinée ou un après-midi) mais comme on est à la retraite, on a le temps de le faire. C'est une bonne expérience et j'en suis très satisfaite."

**VISITES DE CONVIVIALITÉ
TRANSPORT SOLIDAIRE :**
POUR DEVENIR BÉNÉVOLE, OU
BÉNÉFICIER DE CES SERVICES,
CONTACTER LA MAIRIE.



| Bien vieillir à domicile, c'est possible !

Aujourd'hui, de plus en plus de seniors souhaitent vieillir chez eux. Aussi, afin de faciliter leur maintien à domicile, plusieurs dispositifs d'aides existent.

Au niveau de la Vendée, **29 maisons départementales des solidarités et de la famille (MDSF)** sont réparties sur tout le territoire. 450 professionnels y interviennent pour vous orienter sur l'ensemble des aides et services existants.

Toute personne âgée de 60 ans et plus peut bénéficier de ce service gratuit, par téléphone ou directement à l'accueil de l'une des 29 MDSF.

ORIENTATIONS ET CONSEILS

Pour adapter le logement

Une aide technique peut être apportée pour prévenir, compenser ou soulager une perte d'autonomie

(pose de rampes de sécurité, installation de barre de transfert de lit...)

Pour faciliter les déplacements

Lors d'une demande d'Allocation Départementale Personnalisée d'Autonomie (ADPA), vous pouvez prétendre à la carte mobilité inclusion (CMI) invalidité ou priorité et la CMI stationnement.

Pour aider les aidants

Pour prévenir l'épuisement et diminuer le stress des aidants, des solutions existent (activités physiques, groupe de parole, accueil temporaire...). Sur Terres de Montaigu, France Alzheimer et le groupement des Parkinsoniens proposent des temps de paroles. Les dates de ces rencontres sont inscrites sur le seniors agenda.

EQAAR : une équipe d'appui en adaptation réadaptation !



L'EQAAR ce sont les conseils d'un ergothérapeute, et/ou d'une psychologue, et/ou d'une diététicienne pour vous aider à aménager votre environnement, faciliter vos déplacements, orienter, conseiller vos aidants dans leur accompagnement.

C'est un rendez-vous gratuit, fixé avec votre accord à votre domicile pour évaluer, conseiller en prévention, favoriser le maintien de l'autonomie.

Des mises en situation et des essais d'aides techniques sont possibles.

EQAAR : 07 85 92 48 79 – eqaarnordest@gmail.com

AIDES FINANCIÈRES

L'Allocation Départementale Personnalisée d'Autonomie (ADPA) : Cette prestation sert à financer tout ou partie des dépenses compensant la perte d'autonomie afin de rester à domicile : rémunération d'intervenants à domicile (toilette, habillage, assistance repas, etc.), aides à l'autonomie, frais annexes sous conditions de ressources (téléassistance, portage de repas, etc.). Les personnes de 60 ans et plus résidant en Vendée et classées dans les groupes iso-ressources (GIR) de 1 à 4 peuvent en bénéficier.

Terres de Montaigu et ses partenaires proposent également des aides financières pour accompagner les personnes en perte d'autonomie

ou en situation de handicap dans la réalisation de travaux d'adaptation de leur logement : installation d'un monte-escalier, remplacement d'une baignoire par une douche de plain-pied, installation d'une rampe d'accès, élargissement de porte...

Dès 60 ans, les propriétaires peuvent avoir droit à un financement de Terres de Montaigu, allant jusqu'à 2 000€, et à partir de 70 ans c'est l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) qui peut verser des aides, variables selon l'âge et les revenus.

Pour bénéficier d'un accompagnement personnalisé, contactez Mon Espace Habitat au 02 51 46 46 14.

| Martial Caillaud, un EHPAD qui offre des services pour tous

L'EHPAD Martial Caillaud accueille les personnes âgées de plus de 60 ans en situation de perte d'autonomie physique et/ou psychique et qui ne peuvent plus être maintenues à domicile.

La résidence Martial Caillaud dispose :

- de 68 places d'hébergement médicalisé pour personnes âgées dont 5 places d'accueil temporaire.
- d'un Pôle d'Activités et de Soins Adaptés (PASA) pour 12 personnes hébergées à la résidence.

Actuellement, 60 personnes bénéficient d'un hébergement accompagné et médicalisé au sein de l'EHPAD Martial Caillaud, où il fait bon vivre. La résidence offre aussi un accompagnement spécialisé (PASA) pour 12 personnes avec la maladie d'Alzheimer ou apparentée.

La résidence est gérée par un établissement public : le CIAS (centre intercommunal d'action sociale) de Terres de Montaigu, en lien étroit avec la ville de l'Herbergement.

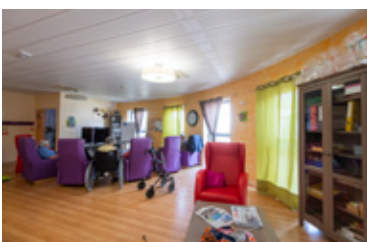
Martial Caillaud offre aussi différents services pour les personnes âgées à domicile :

- **Profitez du portage de repas.** Chaque jour, nos équipes vous livrent, chaude et prête à déguster, une cuisine de qualité : produits locaux et de saison, plats faits maisons... en s'adaptant aux différents régimes alimentaires.
- **Venez casser votre solitude** en participant aux animations de la résidence (jeux de carte, gym douce, loto...) ou en venant manger avec nous régulièrement ou de temps en temps.
- **Bénéficiez d'un temps de repos** dans une de nos 5 places d'hébergement temporaire, afin de passer quelques jours (de 15 jours à 3 mois) après une hospitalisation par exemple, le temps de vous retrouver en pleine forme pour rentrer à domicile. Nos places d'hébergement temporaire permettent aussi aux aidants (proches d'une personne âgée accompagnée) de souffler quelques semaines en sachant son proche en sécurité.

N'hésitez pas à venir découvrir notre résidence !



RÉSIDENCE MARTIAL CAILLAUD
31 rue du Val de Loire
85620 L'HERBERGEMENT
02 51 42 89 07



LES NEWS DE TERRES DE MONTAIGU

La Communauté
d'Agglomération vous informe !

Mon Espace en Ligne : mes démarches où je veux et quand je veux !

Faire ses démarches n'importe quel jour et à n'importe quelle heure, c'est possible grâce à Mon Espace en Ligne.

Depuis quelques semaines, les démarches des services municipaux ou de Terres de Montaigu sont réalisables depuis le site internet de votre commune.

Une demande d'acte de naissance, une inscription à l'Opération Tranquillité Vacances ou bien un rendez-vous avec le Relais Petite Enfance... plusieurs démarches peuvent se réaliser à distance et de nouvelles seront déployées au fur et à mesure.

Mon Espace en Ligne propose également des liens utiles vers des services publics nationaux (PACS, permis de conduire...).

Au quotidien, ce sont aussi des avantages : une connexion avec un identifiant unique (France Connect) et un suivi de l'évolution de votre dossier en ligne ou par mail.

ALORS N'ATTENDEZ PLUS !

Retrouvez Mon Espace en Ligne sur le site internet de votre commune.



MON ESPACE EN LIGNE

Mes démarches où je veux et quand je veux !

Pour mon permis de construire, ma carte d'identité...

Retrouvez Mon Espace en Ligne sur le site internet de votre commune

Logos of partner municipalities: Capend, Montaudon, La Prairie, La Brohinière, L'Écluse, Rentréville, Montaudon, Rocheservière, Brette, and Treize Seigneurs.

TERRES DE MONTAIGU



Les contours du futur cinéma se dessinent !

Après avoir obtenu un avis favorable de la Commission départementale d'aménagement cinématographique (CDACI) en octobre, le projet de la société Grand Écran a été validé par les élus de Terres de Montaigu lors du conseil d'agglomération du 28 mars 2022.

Ce complexe de **890 places** qui proposera **8 800 séances par an** sera construit à l'emplacement actuel du cinéma Caméra 5 (avenue Villebois Mareuil à Montaigu-Vendée). Le projet architectural prévoit l'aménagement de **6 salles** de 72 à 320 places, et d'un hall d'accueil vitré disposant d'une mezzanine pour accueillir des événements privés ou des équipes de film lors d'avant-premières.

Le choix d'une implantation en centre-ville

Comme tous les autres équipements culturels, le cinéma sera implanté en centralité. L'emprise du cinéma empiètera sur l'actuelle voie d'accès au parking, qui sera donc reconfigurée.

Déconstruction à l'automne 2022, ouverture en décembre 2023

Côté planning, la fermeture du cinéma actuel est prévue en septembre 2022. Les travaux de déconstruction seront entrepris en octobre et novembre puis le chantier s'échelonnera jusqu'à l'ouverture du nouveau cinéma annoncée en décembre 2023.

Le complexe sera **ouvert 7j/7 et 364 jours par an**. Il emploiera 6 salariés à temps plein et 4 en renfort.



Parcours d'orientation Ecl'Or

À la rentrée 2022, 540 élèves de 4^{ème} vont expérimenter le nouveau parcours "Ecl'Or" mené par Terres de Montaigu, en partenariat avec les établissements scolaires et les entreprises locales.

Proposé dans le cadre des parcours éducatifs de l'Éducation Nationale, ce parcours a pour objectif de rendre les jeunes acteurs de leur orientation professionnelle. Chaque classe sera parrainée par une entreprise et participera à 9 ateliers, dont une visite d'entreprise, permettant de mieux se connaître, de comprendre le monde du travail, de découvrir le tissu économique du territoire et d'appréhender les différents métiers.

Les collèges de Terres de Montaigu, la MFR et 18 entreprises se sont engagés pour l'année scolaire 2022-2023. Si l'expérience est concluante, le parcours sera proposé à toutes les classes de 4^{ème} à la rentrée 2023, puis à l'ensemble des élèves de 4^{ème} et 3^{ème} à la rentrée 2024.

"À plus long terme, l'objectif est aussi de répondre aux enjeux de recrutement en créant du lien entre nos établissements scolaires et nos entreprises. C'est l'une des actions de notre programme Territoires d'Industrie," précise Eric Hervouet, Président de la commission Economie, formation et innovation de Terres de Montaigu.



| La Maison de la Rivière : la saison 2022 est lancée !

À Montaigu-Vendée, la Maison de la Rivière a ouvert ses portes depuis le 1^{er} mai pour la saison estivale. Au programme : une exposition artistique en pleine nature et dans le moulin, des balades en barque, un jeu de piste pour les familles et des brunchs perchés dans les arbres..

“Cabanes imaginaires” : une nouvelle exposition en plein air

Cet été, c'est au tour de l'artiste Nicolas Henry d'investir les berges de La Maine. Une quarantaine de photographies et une création originale sont à découvrir au fil de l'eau.

L'exposition est en accès libre sur les berges, et la découverte peut être prolongée en louant une barque afin de profiter des tirages grand format suspendus au-dessus de la rivière.

Des animations variées et à destination des familles

Chaque jour d'ouverture, les promeneurs pourront profiter d'un programme d'animations pensé pour tous.

Les traditionnelles locations et balades guidées en barque sur la Grande Maine permettront de profiter du calme et de la fraîcheur de la rivière. Partez pour 45 minutes ou une heure à la rencontre de la faune et de la flore sauvage des bords de rivière.

Cette année encore, les animateurs nature ont imaginé un nouveau jeu de piste à destination des enfants : "Objectif Lune !"

Des activités inédites, sur la rivière et dans les arbres

Plus de 10 dates d'apéros embarqués ont été programmées, le vendredi ou le samedi en soirée, du 1^{er} juillet au 31 août. Le principe : deux heures de barque sur la rivière en totale autonomie, avec à bord un panier garni de produits apéritifs locaux à se partager entre amis.

Chaque dimanche en été, à l'heure du brunch, chaussez vos baskets, enfiler votre baudrier et hissez-vous dans les filets installés à 10 mètres de haut, dans la cime des arbres. À l'arrivée, vous êtes récompensés : le brunch, composé de plats salés, de mets sucrés et de boissons chaudes et froides concoctés par les traiteurs de Terres de Montaigu, peut être dégusté !

Retrouvez toutes les informations sur le site de La Maison de la Rivière !





Des nouveautés au Parc Henri Joyau

Apéros perchés et grimpe d'arbre

Cet été, tous les samedis de juillet et d'août, découvrez deux activités inédites au Parc Henri Joyau à Montaigu-Vendée :

Apéros perchés : Imaginez un apéro... sur une table suspendue dans un arbre !

À 12h et 19h30 : grimpez dans les arbres du Parc Henri Joyau, où une planche apéro vous attendra !

Grimpe d'arbre - activité d'escalade dans les arbres : Dans un cadre magnifique, au cœur des arbres centenaires du Parc Henri Joyau, participez à une activité hors du commun : la grimpe d'arbre ! Pour petits et grands, à partir de 7 ans.

Renseignements et réservation à l'office de tourisme Terres de Montaigu : 02 51 06 39 17

Les activités "grimpe d'arbre" et "apéros perchés" sont encadrées par les éducateurs de l'association Escapades Branchées.



Site Saint Sauveur, découvrez la nouvelle exposition "Le soleil se lève tous les jours"

Dans le prolongement de la résidence 2022, le Site Saint-Sauveur de Rocheservière invite **Julie Maquet** à présenter le fruit de son travail, jusqu'au 25 septembre, aux côtés des oeuvres de deux autres artistes du Grand Ouest : **Anthony Bodin** et **Quentin Montagne**. Animés par le même intérêt pour les objets et la même passion pour le labeur, les trois artistes présentent conjointement des collages, dessins et installations.



A DÉCOUVRIR ÉGALEMENT :

- L'art des retables
- La Chapelle
- La broderie monumentale
- Le jeu de piste familial

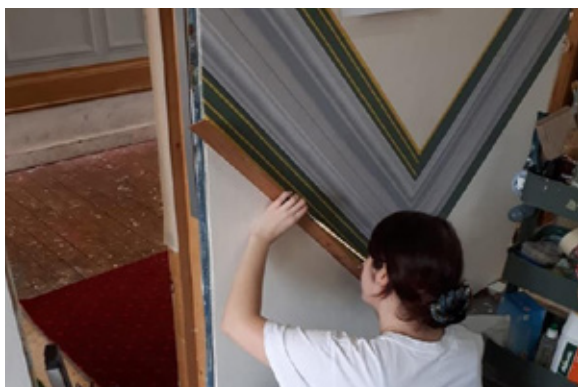


VIE ÉCONOMIQUE



Bienvenue aux entrepreneurs
qui ont choisi L'Herbergement
pour implanter leur activité !

Elles s'installent à L'Herbergement



La Magie des Pinceaux

Peintre décoratrice depuis 2021, Amélie FERREIRA a créé sa société LA MAGIE DES PINCEAUX en avril 2022 et propose ses services aux particuliers, aux professionnels ainsi qu'aux collectivités pour créer des intérieurs uniques et originaux. Elle réalise tous types de peintures intérieures, des décors muraux et trompe-l'œil, du relooking de meubles ainsi que des tableaux. Sensible à la protection de l'environnement, elle utilise uniquement des peintures d'origine naturelle.

11 rue du Coin - 06 78 16 63 86
mail : lamagiedespinceaux@outlook.fr
www.la-magie-des-pinceaux.fr
FB : [@lamagiedespinceaux.amelieferreira](https://www.facebook.com/lamagiedespinceaux.amelieferreira)
Instagram : [lamagie.despinceaux](https://www.instagram.com/lamagie.despinceaux)



Love and Lilas Events

Confiez votre mariage à Love and Lilas Events. Organisatrice et décoratrice, Emma BROOMFIELD s'occupe de votre mariage pour que votre cérémonie soit inoubliable et surtout la journée de vos rêves.

10 Place du Marché - 07 66 12 01 50
mail : contact@loveandlilasevents.com
www.loveandlilasevents.com
FB et instagram : [@loveandlilasevents](https://www.facebook.com/loveandlilasevents)



Julia QUANCARD | Designer 360°

Graphiste & designer freelance depuis fin 2020, Julia QUANCARD accompagne les entreprises et les entrepreneurs dans la création de leur identité visuelle ainsi que dans le développement de leur produit.

Elle conçoit pour ses clients : logos, charte graphique, divers supports de communication imprimés, site internet, visuels pour les réseaux sociaux, packaging et design de produits... Vous avez un projet ou des questions concernant son activité, Julia sera ravie d'en discuter avec vous !

3 rue Mozart - 06 78 00 15 48

mail : hello@juliaquancard-design.fr

www.juliaquancard-design.fr

FB : @Julia.Designer360

Instagram : [julia.designer360](https://www.instagram.com/julia.designer360)

| Vous souhaitez créer une activité économique sur L'Herbergement ?

Dans un premier temps, contactez la Mairie afin de rencontrer Madame la Maire pour formaliser votre projet. Vous serez ensuite dirigé vers le service développement économique de Terres de Montaigu et son guichet unique : **Mon Espace Entreprises**.

Cet espace s'adresse aux créateurs, repreneurs ou dirigeants et a pour objectifs de :

- les **conseiller** et les **accompagner** dans leurs projets ;
- faciliter leur **implantation** dans une zone d'activités adaptée à la dimension et au type d'activités ;

- partager les **informations** socio-économiques du territoire ;
- faciliter la **mise en réseau**.



MON ESPACE ENTREPRISES

Service développement économique

3 rue Augustin Fresnel

Pôle d'activités de La Bretonnière

85600 Montaigu-Vendée

02 51 46 45 44

economie@terresdemontaigu.fr



Et sur la Place du Marché...

Tous les mercredis, de 8h30 à 12h30, 2 commerçants sont présents Place du Marché :

Au retour de la Pêche propose poissons et crustacés,



et **le verger des Evergreens** des fruits et légumes de saison.



N'hésitez pas à aller les rencontrer !

LE PREMIER MERCREDI DE CHAQUE MOIS, LA PLACE DU MARCHÉ ACCUEILLE UN MARCHÉ CONVIVAL ET DIVERSIFIÉ, DE 8H30 À 13H.

Une cinquantaine d'exposants sont présents : prêt à porter, chaussures, chapeaux, maroquinerie, linge de maison, primeurs avec fruits et légumes et plantes, poissonnerie, pâtisserie, traiteur, œufs, volailles vivantes, chaises et matelas, affûteur, horlogerie...



EN IMAGES

Retrouvez ici les moments forts de la vie herbergementaise en images !



26 février 2022

Atelier Semis

Sous un soleil radieux, Laurent Grelet (de la Boîte à Graines) a pu guider les nombreuses personnes présentes pour cet atelier semis organisé par l'heR D'enVie !

Mars 2022

Des jolis masques pour les résidents

Les résidents de l'EHPAD Martial Caillaud se sont prêtés à la coutume du Carnaval et ont réalisé de belles photos masquées.



Mars 2022

Carnaval de l'école Jean de La Fontaine

De la Petite Section au CM2, tous les élèves de l'école Jean de la Fontaine ont défilé dans la cour de l'école pour faire admirer leur masque ou leur chapeau fabriqué en classe. La danse du Madison présentée par l'élémentaire a connu un vif succès auprès des maternelles.



Du 12 au 26 mars 2022

Représentations de la troupe de théâtre les Nouveaux Nez

Record d'entrées battu pour « l'inauguration de la salle des Fêtes », la comédie jouée par la troupe des Nouveaux Nez. Les encouragements et retours positifs des spectateurs sont allés droit au cœur des comédiens... Rendez-vous en 2023 pour un nouveau spectacle !



Du 21 au 25 mars 2022

Classe de Neige

La classe de neige vécue par les CM de l'école Arc en Ciel a permis aux 68 élèves participants de découvrir le milieu montagnard et de s'initier aux joies de la glisse.



27 mars 2022

Randonnée annuelle SMS Vélo

450 personnes ont participé à la randonnée annuelle du club sous un soleil radieux. Différentes formules étaient proposées : circuits cyclos, marche et vélo nature (VTC).



Printemps 2022

Ateliers manuels pour les résidents de l'EPHAD

Les résidents de l'EPHAD ont décoré la résidence aux couleurs du printemps. Grâce à leurs petites mains, notre « Dame du Printemps » a pris place en salle à manger et le résultat est superbe !



4 avril 2022

Spectacle « dis-moi chat »

Les élèves de maternelle et de cycle 2 de l'école Jean de la Fontaine ont eu le plaisir d'assister à ce spectacle interactif autour du Vivre ensemble et du respect des différences.



23 avril 2022

Assemblée Générale UNC AFN

A cette occasion, Rémi DENIS et Jean-Pierre MINGUET ont rejoint le conseil d'administration et les statuts de l'association ont été modifiés.



23-24 avril 2022

Tournoi ASTTH

Près de 150 joueurs ont participé au tournoi organisé par le club de tennis de table ASTTH dans la salle Her de sports... Une très belle édition qui restera dans les mémoires !



30 avril 2022

Concours de belote du Club Sourire d'Automne

Les adeptes de la belote se sont rassemblés à la Salle Aquarelle pour se confrontés dans la joie et la bonne humeur !

30 avril 2022

Chasse aux œufs du CME

Grâce à plusieurs QR CODE et au plan de la commune, les enfants se sont amusés à retrouver les œufs cachés dans la commune, sous un soleil généreux.



7 mai 2022

Collecte de métaux

10 tonnes de métaux ont été collectées lors de la traditionnelle collecte de métaux organisée par le SMASH Basket.



8 mai 2022

Commémoration Armistice

Comme chaque année, les anciens combattants se sont réunis pour rendre hommage aux combattants de la seconde Guerre Mondiale. A cette occasion, François LAILLER, André TRICHET, Jean FONTENEAU, Patrick MERIEAU et André FONTAINE ont été médaillés.



13 mai 2022

Cycle de conférences

Première étape du cycle de conférences organisé avec l'heR D'enVie sur le thème : « Agriculture, environnement et santé : quels liens ? » Une première intéressante avec des échanges sur l'impact de nos choix alimentaires sur notre santé ! D'autres rendez-vous sont à prévoir à partir de septembre ! Soyez attentif !





Jeudi 19 mai

Fais-ton Land Art

À l'occasion de la Journée de la Nature, une animation Land Art a été proposée par Familles Rurales au restaurant scolaire. Les enfants ont été inspirés par les différents éléments de la nature. Bravo pour leur création !



11 et 12 juin 2022

Découverte du tennis et Galaxie Tennis

Week-end sportif pour le club de tennis qui organisait une matinée découverte, le galaxie Tennis et son tournoi interne.



Juin 2022

Collecte de denrées alimentaires

Après avoir rencontré des bénévoles de la banque alimentaire, les élèves de CM2 de l'école publique Jean de la Fontaine ont réalisé une collecte de denrées alimentaires dans le cadre du thème de l'école « les valeurs du vivre ensemble ».



6 juin 2022

Tournoi de sixte

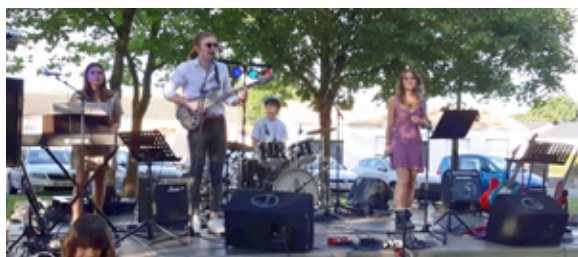
38 équipes dont 6 féminines ont participé au tournoi organisé par la SMS football. Merci aux bénévoles pour cette belle journée festive.



11 juin 2022

Banquet Citoyen

Balades, expérience scientifique, palets et réalité virtuelle étaient au programme de ce premier banquet citoyen organisé par l'heR D'enVie. Les participants ont passé un temps convivial agréable à l'ombre des arbres de l'espace de la Clairière !



11 juin 2022

Fête de la Musique

Après deux ans d'absence, la Fête de la Musique était de retour pour une nouvelle formule à l'Espace de la Clairière. Une belle ambiance, un public nombreux, des groupes musicaux à la hauteur, les ingrédients étaient réunis pour passer un agréable moment convivial ! Un grand MERCI aux Ateliers Musique, au Comité des Fêtes, à Herber'jeunes, au service technique de la mairie et à tous les bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette soirée !



17 - 18 juin 2022

Forum des Associations

Cette année, l'Her'de Sports accueillait la 3^{ème} édition du forum des associations. L'occasion pour les visiteurs d'aller à la rencontre des associations de la commune afin de découvrir ou redécouvrir la diversité des activités proposées sur L'Herbergement.

25 juin 2022

Sortie du CME

Les enfants du CME se sont retrouvés pour une journée conviviale afin de clôturer leur année d'engagement en tant qu'élus. Au programme : pique-nique et visite de l'Historial de la Vendée.



26 juin 2022

Ramassage de déchets

Organisé par l'heR D'enVie et le Collectif des Possibles, cette balade éco-citoyenne a permis de collecter toutes sortes de déchets et d'ainsi allier l'utile à l'agréable !



2 juillet 2022

Fête de l'école Jean de la Fontaine

Cette année 2022 fut l'année du renouveau. Nouveaux amicalistes, nouveaux jeux et modernisation des jeux. Couleurs, joie, entraide et cohésion étaient à l'ordre du jour. Les enfants, parents et accompagnants étaient ravis de cette journée. Un remerciement aux enseignants qui ont offert avec l'aide des enfants un spectacle magnifique.



3 juillet 2022

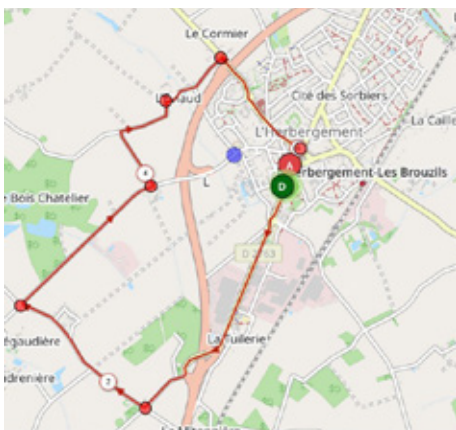
Fête de l'école Arc en Ciel

Après 3 ans sans kermesse, les enfants et leurs familles ont pu se retrouver pour une journée ensoleillée exceptionnelle. Un grand merci à l'équipe pédagogique et aux bénévoles pour cette fête réussie !



Samedi 10 septembre, L'Herbergement accueille le championnat régional Pass' Cyclisme. La circulation sera fortement perturbée lors de cet événement.

Voici le plan du circuit emprunté par les cyclistes. Le stationnement sera interdit le long du parcours. La circulation sera autorisée dans le sens de la course et une déviation sera mise en place en venant de Montaigu afin d'éviter la ligne de départ et d'arrivée.



CHAMPIONNAT RÉGIONAL PASS' CYCLISME

Samedi 10 septembre 2022

L'HERBERGEMENT

D1	74 km - 15:00
D2	68 km - 13:00
D3	62 km - 9:30
D4	56 km - 9:31

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLISME

PAYS DE LA LOIRE

Buvette et restauration

Une nouvelle Fête Renaissance dimanche 3 septembre 2023

Réunion Publique Fête Renaissance
Mardi 13 septembre,
20h00, Salle Aquarelle

Voilà, c'est reparti pour une nouvelle fête Renaissance en 2023. Après 3 ans d'interruption, il nous faut relancer cette belle fête, nous adapter à nos réalités et penser à vous tous, bénévoles et public.

C'est pourquoi nous devons réfléchir ensemble à simplifier la fête et le travail de préparation.

Tout est ouvert dans notre réflexion : comment décorer la nouvelle salle de sports ? Quels montages peut-on confier à des entreprises extérieures ? Comment mieux utiliser l'espace de spectacle de la Clairière ? Doit-on

maintenir le samedi ? Comment compenser l'augmentation des coûts alors que les recettes stagnent... Doit-on faire payer une entrée ? Combien et à qui ? Et bien d'autres questions encore...

Bref, il nous faut, ensemble, bénévoles, responsables de commissions et futurs bénévoles **repenser une fête à taille humaine**, c'est-à-dire avec toujours la même ambiance entre nous et avec le public, mais une fête que nous sommes capables d'assumer pour cette année de redémarrage.

C'est pourquoi, nous vous proposons, à toutes et tous, bénévoles actuels ou futurs intéressés par notre fête symbole de l'histoire et du bien-vivre dans notre commune, de nous retrouver à la **Salle Aquarelle le mardi 13 septembre à 20h** pour construire les nouveaux axes possibles et débattre ensemble de notre nouvelle édition 2023.

Si d'ici cette date vous avez des idées, des souhaits, n'hésitez pas à contacter l'APH : **feterenaissanceaph@gmail.com** ou **demurger.francois@orange.fr**





AGENDA

2022

AOÛT - AGENDA SPÉCIAL L'HER D'EN VIE

Lundi **1^{er}**

ATELIER PEINTURE

10h-17h

Mardi **2**

**BALADE ET PIC NIC
MORMAISON**

18h30-22h

Mercredi **3**

SOIRÉE JEUX | JEUX DE DÉS

19h45-22h

Jeudi **4**

**ACCUEIL | JEUX | BAR | TRANSAT...
ARTS PLASTIQUES**

15h-18h

Mercredi **10**

**SOIRÉE JEUX | JEUX DE
CONNAISSANCE**

19h45-22h

Jeudi **11**

**ACCUEIL | JEUX | BAR | TRANSAT...
ARTS PLASTIQUES**

15h-18h

Mardi **16**

ACCUEIL | JEUX | BAR | TRANSAT...

15h-18h

Mercredi **17**

SOIRÉE JEUX | ENIGME

19h45-22h

Jeudi **18**

**ACCUEIL | JEUX | BAR | TRANSAT...
ARTS PLASTIQUES**

15h-18h

Vendredi **19**

ACCUEIL | JEUX | BAR | TRANSAT...

15h-18h

Samedi **20**

THÉÂTRE D'IMPROVISATION

15h-18h | 20h spectacle

Dimanche **21**

L'HER DU TROC

10h-19h

Lundi **22**

ACCUEIL | JEUX | BAR | TRANSAT...

15h-18h

Mardi **23**

**BALADE ET PIC NIC
ST GEORGES DE MONTAIGU
A VÉLO**

18h30-22h

Mercredi **24**

**SOIRÉE JEUX | JEUX DE
STRATÉGIE | 19h45-22h**

Jeudi **25**

**ACCUEIL | JEUX | BAR | TRANSAT...
ARTS PLASTIQUES**

15h-18h

Vendredi **26**

ACCUEIL | JEUX | BAR | TRANSAT...

15h-18h

Samedi **27**

ATELIER CUISINE

NEMS ET SAMOUSSAS

10h-12h

Lundi **29**

ACCUEIL | JEUX | BAR | TRANSAT...

15h-18h

Mardi **30**

ACCUEIL | JEUX | BAR | TRANSAT...

15h-18h

Mercredi **31**

**SOIRÉE JEUX |
JEUX D'AMBIANCE**

19h45-22h

AOÛT

Mardi **23**

DON DU SANG

15h30-19h30 | Salle St André
St André 13 Voies - MONTREVERD

Jeudi **25**

PIQUE-NIQUE DU CLUB

Sourire d'Automne
Pientedont

Mardi **30**

**PORTES OUVERTES
PRÉ-RENTRÉE**

École Arc-en-Ciel | 16h30

SEPTEMBRE

Jeudi **08**

SORTIE À SAUMUR

Club Sourire d'Automne

Rens : 02 51 42 87 22
06 49 10 80 69

Samedi **10**

**CHAMPIONNAT RÉGIONAL
PASS'CYCLISME**

SMS Vélo

Samedi **10**

& Dimanche **11**

**LANCEMENT DE LA
SAISON SMASH Basket**

Lundi **12**

SOIRÉE DÉBAT* L'her D'enVie
20h-23h | Salle Aquarelle

Mardi 13
RÉUNION PUBLIQUE
FÊTE RENAISSANCE
 APH 20h | Salle Aquarelle

Vendredi 16
SOIRÉE JEUX* | L'heR D'enVie
 19h30-22h30
 Salle de la Clairière

Samedi 17
REPAIR'CAFÉ* | L'heR D'enVie
 9h-12h | Salle de la Clairière

Dimanche 18
VIDE GRENIER
 Moto Club Les ORNIS
 Salle de la Clairière

Mercredi 21
ATELIER ZÉRO DÉCHET*
 L'heR D'enVie 19h30-21h30
 Salle de la Clairière

Samedi 24
JARDIN PARTAGÉ*
 L'heR D'enVie
 10h-12h | Derrière l'église

OCTOBRE

Samedi 1^{er}
DISTRIBUTION SACS
JAUNES DE DECHETS
RECYCLABLES
 10h-12h | Atelier Technique

Samedi 1^{er}
& Dimanche 02
EXPO OEUVRES ENFANTS
 Domarts
 Salle de la Clairière

Dimanche 02
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
 Moto Club Les ORNIS
 18h30 | Espace Envol

Mercredi 05
ATELIER ZÉRO DÉCHET*
 L'heR D'enVie
 19h30-21h30 | Salle de la Clairière

Jeudi 06
DICTÉE POUR TOUS
 Club Sourire d'Automne
 10h15-12h | Salle de la Clairière

Samedi 08
DISTRIBUTION SACS
JAUNES DE DECHETS
RECYCLABLES
 10h-12h | Atelier Technique

Lundi 10
SOIRÉE DÉBAT* | L'heR D'enVie
 20h-23h | Salle Aquarelle

Jeudi 20
DON DU SANG
 15h30-19h30
 Salle Polyvalente | La Copechagnière

Vendredi 21
SOIRÉE JEUX*
 L'heR D'enVie
 19h30-22h30 | Salle de la Clairière

Samedi 22
JARDIN PARTAGÉ*
 L'heR D'enVie
 10h-12h | Derrière l'église

Samedi 29
SOIRÉE CABARET
 Comité des Fêtes
 20h30 | Salle Aquarelle
 Réservation : 06 20 81 80 41

NOVEMBRE

Jeudi 03
DICTÉE POUR TOUS
 Club Sourire d'Automne
 10h15-12h | Salle de la Clairière

Mercredi 09
ATELIER ZÉRO DÉCHET*
 L'heR D'enVie
 19h30-21h30 | Salle de la Clairière

Vendredi 11
COMMÉMORATION ET
BANQUET ANNUEL | UNC-AFN

Lundi 14
SOIRÉE DÉBAT*
 L'heR D'enVie
 20h-23h | Salle Aquarelle

Vendredi 18
SOIRÉE JEUX* | L'heR D'enVie
 19h30-22h30 | Salle de la Clairière

Samedi 19
REPAIR'CAFÉ*
 L'heR D'enVie
 9h-12h | Salle de la Clairière

Dimanche 20
MARCHÉ AUX JOUETS
 APEL École Arc en Ciel
 Salle Aquarelle

Samedi 26
JARDIN PARTAGÉ*
 L'heR D'enVie
 10h-12h | Derrière l'église

Samedi 26
CONCOURS DE BELOTE
 UNC AFN
 Salle Aquarelle

DÉCEMBRE

Jeudi 1^{er}
DICTÉE POUR TOUS
 Club Sourire d'Automne
 10h15-12h | Salle de la Clairière

Samedi 03
SAINTE BARBE
 Amicale des Sapeurs Pompiers
 Centre de Secours et Salle Aquarelle

Mercredi 07
ATELIER ZÉRO DÉCHET*
 L'heR D'enVie
 19h30-21h30 | Salle de la Clairière

Vendredi 09
SOIRÉE JEUX*
 L'heR D'enVie
 19h30-22h30 | Salle de la Clairière

Lundi 12
SOIRÉE DÉBAT* | L'heR D'enVie
 20h-23h | Salle Aquarelle

Samedi 17
NOËL DU SMASH BASKET

Dimanche 18
MARCHÉ DE NOËL / ANIMATIONS
 Comité des Fêtes et UCAH
 Place du Marché

Lundi 19
DON DU SANG
 15h30-19h30 | Salle Aquarelle